

# Accueil des personnels et commensaux au restaurant scolaire Robert Schuman

**Notice d'information 2024** (mise à jour : août 2024)

## **Le service**

L'établissement offre un service de restauration de qualité servant chaque jour des repas équilibrés. Le plateau-repas est composé d'une entrée, d'un plat de résistance (viande ou poisson et légumes et/ou féculents), d'un laitage (fromage ou yaourt), de pain et d'un dessert. Dans la mesure du possible, un plat végétarien est proposé chaque jour.

Le menu de la semaine est disponible sur le site du lycée Robert Schuman dans la rubrique « INFOS PRATIQUES – Restauration-Internat ».

Les personnels du lycée Schuman, du collège Foch, du CIO ainsi que de la ville et agglomération de Haguenau sont les bienvenus et peuvent accéder en qualité de commensaux au service de restauration.

## **Inscription**

Un formulaire d'admission au restaurant scolaire doit être rempli préalablement à l'accès au service.

Chaque commensal doit remplir le formulaire d'admission pour permettre la mise à jour du logiciel et l'accès aux services.

Le formulaire est disponible sur le site du lycée Robert Schuman dans la rubrique « INFOS PRATIQUES – Restauration-Internat ».

## **Accès au service**

Le conseil d'administration du lycée Robert Schuman a approuvé le 20 novembre 2018 l'utilisation d'un lecteur de contour de la main pour l'identification des élèves et commensaux lors de leur passage au restaurant scolaire.

L'accès à la demi-pension s'effectue de manière biométrique (gabarit correspondant aux mesures géométriques de la main) ou par le biais d'une carte sans contact fournie par le lycée. A défaut de biométrie, la présentation de la carte est obligatoire pour accéder au service de restauration.

## Biométrie

Afin de faciliter l'accès au restaurant scolaire, un contrôle d'accès par reconnaissance du contour de la main (RCM), associé à un code personnel, est mis en place. Cette technique est conforme aux règles de protection des données et aux décisions de la CNIL. Les usagers peuvent, par courrier simple à l'attention du chef d'établissement, s'opposer à l'informatisation des données biométriques les concernant.

## Base de tarification

Pour les commensaux et les convives extérieurs, le prix du repas est débité de leur compte à chaque passage à la demi-pension. Ces usagers veilleront à recharger leur compte **avant le passage au self. Aucun passage en négatif n'est possible.**

Les tarifs sont arrêtés par délibération du conseil régional Grand Est et sont appliqués en fonction de la catégorie de chaque commensal. Ils sont réévalués au 1er janvier de chaque année, ou en début d'année scolaire.

## Moyens de paiement

Les commensaux peuvent recharger leur compte directement auprès du lycée :

- à la borne à disposition dans l'atrium :
  - par carte bancaire (possibilité paiement sans contact)
  - en espèces (la borne ne prend pas les pièces de 5 cents)
  - par chèque à l'ordre de « Agent comptable du lycée Robert Schuman »
- par virement bancaire sur le compte Trésor public du lycée :  
IBAN : FR76 1007 1670 0000 0010 0704 020      BIC : TRPUFRP1
- au service d'intendance du lycée Schuman entre 7h45 et 12h :
  - en espèces
  - par chèque à l'ordre de « Agent comptable du lycée Robert Schuman »



**Indiquer NOM et Prénom du commensal lors des virements, paiements CB et au dos des chèques.**

## Tarifs 2024/2025

Agents région Grand Est cat. C	2,80 €
Personnels Etat et CeA cat. C	3,35 €
Personnels Etat, région et CeA cat. B	6,00 €
Personnels Etat, région et CeA cat. A	6,00 €
Personnels mairie et agglomération de Haguenau	6,00 €
Hôtes de passage autres	8,95 €
Petit-déjeuner	2,50 €